	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

RUBRIQUE: 1. Identification de la substance et de la société

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : 3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) particulière(s) : Bâtiment et travaux de construction

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Powers Fasteners, inc.
2 Powers Lane, Brewster, NY 10509
Téléphone 800-524-3244
Telefax: 877-871-1965
E-mail: info@powers.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : (CHEMTREC) Within USA: (800) 424-9300;
Outside USA: 01 (703) 527-3887

RUBRIQUE: 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

OSHA Regulatory Status : Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation OSHA
Classification SGH-US Flam. Liq. 3
Classification SGH-US Skin Irrit. 2
Classification SGH-US Eye Irrit. 2A
Classification SGH-US Skin Sens. 1
Classification SGH-US STOT RE 1

Texte complet des phrases H, voir sous rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS-US) :




GHS02 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Mentions de danger (GHS-US) :

: Danger
: Liquide et vapeurs inflammables
: Provoque une irritation cutanée
: Peut provoquer une allergie cutanée
: Provoque une sévère irritation des yeux
: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Conseils de prudence (GHS-US) : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
- Ne pas fumer.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas de classification : Non applicable

RUBRIQUE: 3. Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	N° CAS	%
Styrène	100-42-5	1 - 12,5
Peroxyde de dibenzoyl	94-36-0	0,5 - 2,5
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol	38668-48-3	0 - 0,75

RUBRIQUE: 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Veiller à un apport d'air frais.
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau .
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin

Après absorption : Consulter un médecin

Conseils supplémentaires : Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !
Voir également rubrique 8
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traitement symptomatique.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés


Inhalation : Pas d'effets aduerses prévus Irritant.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion : Pas d'effets aduerses prévus.

Autres effets nocifs : Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non disponibles

RUBRIQUE: 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone, Extincteur à sec
Moyens d'extinction à éviter : Jet d'eau bâton

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.
Risques spécifiques : Produits de décomposition dangereux COx.
Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : Equipement spécial de protection en cas d'incendie.
Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Défense de fumer.
Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale


RUBRIQUE: 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence : Evacuer le personnel vers un endroit sûr
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Référence à d'autres rubriques: 8
Veiller à une ventilation adéquate
Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts
Équipes d'intervention : S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place
Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Spill or leak statements by chemical : Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.
Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux
Eviter que l'eau de ruissellement n'atteigne les égouts et les cours d'eau.
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

RUBRIQUE: 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale : Maintenir une bonne hygiène industrielle
se laver les mains et le visage avant les pauses et aussitôt après la manipulation du produit.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
Veiller à un entreposage en dessous de 77 °F
Conserver à l'abri de la chaleur
Protéger du rayonnement solaire.
Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la rubrique 10.


RUBRIQUE: 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Directives pour l'exposition

Styrène (100-42-5)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	40 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	700 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	215 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	50 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m ³)	425 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	100 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
OSHA	OSHA PEL (Ceiling) (ppm)	200 ppm
Québec	VECD (mg/m ³)	426 mg/m ³
Québec	VECD (ppm)	100 ppm
Québec	VEMP (mg/m ³)	213 mg/m ³
Québec	VEMP (ppm)	50 ppm
Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
IDLH	US IDLH (mg/m ³)	1500 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	5 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	5 mg/m ³
Québec	VEMP (mg/m ³)	5 mg/m ³

8.2. Contrôles techniques

Mesures techniques de contrôle : Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition
Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition
Voir également rubrique 7

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Contrôle de l'exposition de l'environnement : ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique.
Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.


8.3. Équipement de protection individuelle (EPI)

- Protection individuelle : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
Masque complet
Demi masque à purification d'air
Type de filtre: A
- Protection des mains : porter des gants résistants aux produits chimiques. Gants imperméables
Caoutchouc butyle Temps de pénétration (durée maximale de port) : > 120 min La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection contre les dangers thermiques : Non requise dans les conditions d'emploi normales

RUBRIQUE: 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: capsules	
Couleur	: Incolore	
Odeur	: caractéristique	
Seuil olfactif:	: Données non disponibles	
pH	: Données non disponibles	
Point de fusion/point de congélation	: Données non disponibles	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Données non disponibles	
Point éclair	: 87.8 °F Résine	
Vitesse d'évaporation	: Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	: Aucune donnée disponible	
Densité relative	: Aucune donnée disponible	
Solubilité dans l'eau	: Insoluble	
Solubilité en d'autres milieux	: Aucune donnée disponible	
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	: Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	: Données non disponibles	

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Viscosité : (@73,4 °F) 420 - 520 mPa.s Résine

Propriétés explosives : Non applicable, Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.

Propriétés comburantes : Non applicable
La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.

RUBRIQUE: 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Liquide et vapeurs inflammables.
Référence à d'autres rubriques: 10.5

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses : de la chaleur :
Une polymérisation peut se produire.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Voir également rubrique 7
Manipulation et stockage

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles : Oxydants puissants Bases fortes Acides forts Voir également rubrique 7
Manipulation et stockage

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. (COx).

RUBRIQUE: 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques


Toxicité aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Styrène (100-42-5)	
DL50/orale/rat	1000 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	11,8 mg/l
Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)	
DL50/orale/rat	7710 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
pH: Données non disponibles

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
pH: Données non disponibles

Sensibilisation respiratoire/cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Cancérogénicité : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Styrène (100-42-5)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
National Toxicology Program (NTP) Status	3 - Cancérogène pour l'être humain selon une hypothèse raisonnable
	In OSHA Hazard Communication Carcinogen list

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	
LOAEL (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée)	4320 mg/l/4h male, acute, systemic (1 hour)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Autres effets nocifs : Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques. Référence à d'autres rubriques: 4.2.


Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques. Référence à d'autres rubriques: 4.2

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1.Toxicité

Toxicité : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme .

Styrène (100-42-5)	
CL50 poisson 1	3,24 - 4,99 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnies 1	3,3 - 7,4 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 autres organismes aquatiques 1	1,4 mg/l (Exposure time: 72 h - Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
CL50 poissons 2	19,03 - 33,53 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 autres organismes aquatiques 2	500 mg/l Bactérie
CE50 autres organismes aquatiques 2	0,72 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC (aigu)	44 mg/kg (Exposure time: 14 Days - Species: Eisenia foetida [soil dry weight])

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Styrène (100-42-5)	
NOEC (informations complémentaires)	NOEC, Daphnie : 1,01 mg/l (21d)

12.2.Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Données non disponibles

12.3.Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Données non disponibles

Coefficient de distribution (n-octanol/eau): Aucune donnée disponible

12.4.Mobilité dans le sol

Mobilité : Aucune donnée disponible

12.5.Autres effets néfastes

Autres informations : Pas d'information disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1.Méthodes de traitement des déchets

produit déchet: : Manipuler avec prudence.
 Maniement sûr: voir rubrique 7
 Manipulation et stockage
 Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts
 Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur
 Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage
 Collecter et évacuer les déchets auprès d'un organisme collecteur agréé.

Emballages contaminés : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Autres indications écologiques : Ne pas décharger dans l'environnement.


RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Basic shipping description

DOT

N° ONU (DOT) : 1866
 Désignation officielle de transport (DOT) : Resin solution (flammable)
 Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120
 Groupe d'emballage (DOT) : II - Medium Danger
 Etiquettes de danger (DOT) : 3 - Flammable liquid



	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Réglementations particulières : When transported as a limited quantity or a consumer commodity, the maximum net capacity specified in 173.150(b)(2) of this subchapter for inner packagings may be increased to 5 L (1.3 gallons). Notwithstanding the provisions of 173.24b of this subchapter, non-reclosing pressure relief devices are authorized on DOT 57 portable tanks. Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized. 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3) The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling. A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150 kPa) may be used when the flash point of the hazardous material transported is greater than 0 C (32 F).

14.2 Indications complémentaires

IMDG

IMDG : If shipped by vessel in quantities LESS than 30L, IMDG 2.3.2.5 exception applies: Not regulated as a hazardous material.
State on shipping documents: "Transport in accordance with 2.3.2.5 of the IMDG code."

No ONU : 1866

Nom d'expédition des Nations unies IATA/IMDG : IATA : RESIN SOLUTION

Class or Division : -

Groupe d'emballage : III

ICAO/IATA

No ONU : 1866

Nom d'expédition des Nations unies IATA/IMDG : IATA : RESIN SOLUTION

Class or Division : -

Classe Subsidaire : IATA : 3 - Flammable liquids

Groupe d'emballage : III

RUBRIQUE: 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales USA

Styrène (100-42-5)


Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Rubrique 313 des États-Unis
Loi SARA Rubrique 313, États-Unis – 0,1 %
Déclaration des émissions

1,1'-(p-tolyimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Rubrique 313 des États-Unis
Loi SARA Rubrique 313, États-Unis – 1,0 %
Déclaration des émissions

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

15.2. Réglementations internationales

15.2.1. CANADA

Styrène (100-42-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Classification SIMDUT

Catégorie B – Division 2 : Liquide inflammable

Catégorie D – Division 2, Sous-division A : Matière très toxique

1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Classification SIMDUT

Catégorie C – Matières comburantes

Catégorie D – Division 2, Sous-division B : Matière toxique

Catégorie F – Matières dangereusement réactives

15.2.2. Directives nationales

Styrène (100-42-5)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)

Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)

Listé dans la LDI (Liste de Divulcation des Ingrédients) canadienne

Listed on INSQ (Mexican national Inventory of Chemical Substances)

Listed on Turkish inventory of chemical

1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)

Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)

Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

Listé dans la LDI (Liste de Divulcation des Ingrédients) canadienne


Listed on INSQ (Mexican national Inventory of Chemical Substances)

Listed on Turkish inventory of chemical

15.3. Réglementations des Etats - USA

Verre

USA - Californie - Proposition 65 - Liste	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le	USA - Californie - Proposition 65 -	USA - Californie - Proposition 65 -	NSRL (Concentration)
--	--	--	--	-------------------------

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE		Page : 11 / 15
			Révision nr : 1
			Date d'émission : 21/09/2015
			Remplace la fiche :
3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud			

Verre

des cancérogènes	développement	Reprotoxicité - Femelle	Reprotoxicité - Mâle	sans risque significatif
Non	Non	Non	Non	

Quartz (poussière alvéolaire <1%) (14808-60-7)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Oui	Non	Non	Non	

Styrène (100-42-5)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

dicyclohexyl phthalate (84-61-7)


USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	


Styrène (100-42-5)

- U.S. - California - SCAQMD - Toxic Air Contaminants - Non-Cancer Acute
- U.S. - California - SCAQMD - Toxic Air Contaminants - Non-Cancer Chronic
- U.S. - California - Toxic Air Contaminant List (AB 1807, AB 2728)
- U.S. - Colorado - Groundwater Quality Standards
- U.S. - Colorado - Primary Drinking Water Regulations - Maximum Contaminant Level Goals (MCLGs)
- U.S. - Colorado - Primary Drinking Water Regulations - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Connecticut - Drinking Water Quality Standards - Maximum Contaminant Levels
- U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (30 min)
- U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (8 hr)
- U.S. - Delaware - Pollutant Discharge Requirements - Reportable Quantities
- U.S. - Florida - Drinking Water Standards - Volatile Organic Contaminants - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Georgia - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 12 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Styrène (100-42-5)

U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Emission Levels (ELs)
 U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - Acceptable Maximum Peak Above the Ceiling Concentration for an 8-Hour Shift
 U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - Ceilings
 U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminant Carcinogens
 U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants
 U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants
 U.S. - Maine - Air Pollutants - Hazardous Air Pollutants
 U.S. - Maine - Chemicals of High Concern
 U.S. - Massachusetts - Allowable Ambient Limits (AALs)
 U.S. - Massachusetts - Allowable Threshold Concentrations (ATCs)
 U.S. - Massachusetts - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Groundwater Reportable Concentration - Reporting Category 1
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Groundwater Reportable Concentration - Reporting Category 2
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Reportable Quantity
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Soil Reportable Concentration - Reporting Category 1
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Soil Reportable Concentration - Reporting Category 2
 U.S. - Massachusetts - Right To Know List
 U.S. - Massachusetts - Threshold Effects Exposure Limits (TELs)
 U.S. - Massachusetts - Toxics Use Reduction Act
 U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - STELs
 U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Michigan - Polluting Materials List
 U.S. - Minnesota - Chemicals of High Concern
 U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List
 U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - STELs
 U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Missouri - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
 U.S. - Nebraska - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
 U.S. - New Hampshire - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
 U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - 24-Hour
 U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - Annual
 U.S. - New Jersey - Discharge Prevention - List of Hazardous Substances
 U.S. - New Jersey - Environmental Hazardous Substances List
 U.S. - New Jersey - Primary Drinking Water Standards - Maximum Contaminant Levels - MCLs
 U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List
 U.S. - New Jersey - Special Health Hazards Substances List
 U.S. - New Jersey - Water Quality - Ground Water Quality Criteria
 U.S. - New Jersey - Water Quality - Practical Quantitation Levels (PQLs)
 U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - Ceilings
 U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - TWAs
 U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances
 U.S. - North Carolina - Control of Toxic Air Pollutants
 U.S. - North Dakota - Air Pollutants - Guideline Concentrations - 1-Hour
 U.S. - North Dakota - Air Pollutants - Guideline Concentrations - 8-Hour
 U.S. - North Dakota - Water Quality Standards - Human Health Value for Classes I, IA, II
 U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - Ceilings
 U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - STELs
 U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - TWAs
 U.S. - California - Safer Consumer Products - Initial List of Candidate Chemicals and Chemical Groups
 U.S. - Pennsylvania - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List
 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
 U.S. - Rhode Island - Air Toxics - Acceptable Ambient Levels - 1-Hour
 U.S. - Rhode Island - Air Toxics - Acceptable Ambient Levels - 24-Hour
 U.S. - Rhode Island - Air Toxics - Acceptable Ambient Levels - Annual


	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 13 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Styrène (100-42-5)

U.S. - South Carolina - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
 U.S. - South Carolina - Toxic Air Pollutants - Maximum Allowable Concentrations
 U.S. - South Carolina - Toxic Air Pollutants - Pollutant Categories
 U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - STELs
 U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Texas - Drinking Water Standards - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
 U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term
 U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term
 U.S. - Utah - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
 U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - STELs
 U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - STELs
 U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs
 U.S. - West Virginia - Water Quality - Groundwater Standards - Ceiling Concentrations
 U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 25 Feet to Less Than 40 Feet
 U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 40 Feet to Less Than 75 Feet
 U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 75 Feet or Greater
 U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights Less Than 25 Feet

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (30 min)
 U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (8 hr)
 U.S. - Delaware - Accidental Release Prevention Regulations - Sufficient Quantities
 U.S. - Delaware - Pollutant Discharge Requirements - Reportable Quantities
 U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations
 U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Emission Levels (ELs)
 U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Groundwater Reportable Concentration - Reporting Category 1
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Groundwater Reportable Concentration - Reporting Category 2
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Reportable Quantity
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Soil Reportable Concentration - Reporting Category 1
 U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Soil Reportable Concentration - Reporting Category 2
 U.S. - Massachusetts - Right To Know List
 U.S. - Massachusetts - Toxics Use Reduction Act
 U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Michigan - Process Safety Management Highly Hazardous Chemicals
 U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List
 U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - TWAs
 U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - 24-Hour
 U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - Annual
 U.S. - New Jersey - Discharge Prevention - List of Hazardous Substances
 U.S. - New Jersey - Environmental Hazardous Substances List
 U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List
 U.S. - New Jersey - Special Health Hazards Substances List
 U.S. - New Jersey - TCPA - Extraordinarily Hazardous Substances (EHS)
 U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - TWAs
 U.S. - North Dakota - Air Pollutants - Guideline Concentrations - 8-Hour
 U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List
 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
 U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term
 U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term
 U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - TWAs
 U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - STELs
 U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 14 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)

U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 25 Feet to Less Than 40 Feet
U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 40 Feet to Less Than 75 Feet
U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 75 Feet or Greater
U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights Less Than 25 Feet
U.S. - Wyoming - Process Safety Management - Highly Hazardous Chemicals

RUBRIQUE: 16. Autres informations

Date d'émission	: 21/09/2015
Remplace la fiche	:
Références littéraires et sources importantes des données	: Supplier msds, LOLI.
Abréviations et acronymes	: <ul style="list-style-type: none"> OEEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme TWA = Moyenne pondérée dans le temps LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane) LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) LL50 = Taux létal médian EC50 = Concentration effective médiane EL50 = Median effective level ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance NOEL = dose sans effet notable NOEC = Concentration sans effet observé NOELR = Taux de charge sans effet observé NOAEC = Concentration sans effet nocif observé NOAEL = Dose sans effet toxique observé NA = Non applicable VOC = Composés organiques volatils Relation quantitative structure-activité (QSAR)

Textes complet des phrases H:

Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Org. Perox. B	Peroxydes organiques, type B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

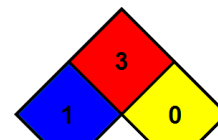
Code NFPA


Danger pour la santé NFPA

: 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.

Danger d'incendie NFPA

: 3 - Liquides et solides qui peuvent s'enflammer dans presque toutes les conditions ambiantes.



	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 15 / 15
		Révision nr : 1
	3/8" Chem-Stud, 1/2" Chem-Stud, 5/8" Chem-Stud, 3/4" Chem-Stud, 7/8" Chem-Stud, 1" Chem-Stud, 1-1/4" Chem-Stud	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Réactivité NFPA

: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.

Notation HMIS III

Santé

: 1 Slight Hazard - Irritation or minor reversible injury possible

Inflammabilité

: 3 Serious Hazard

Physique

: 0 Minimal Hazard

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.